



**Réunion conjointe des Conseils d'administration
du PNUD, de l'UNFPA, de l'UNICEF et du PAM**

**25 et 28 janvier 2008
Nations Unies, New York**

**Point 2 de l'ordre du jour :
Retours d'information sur « Unis dans l'action »**

Document de référence

I. Historique et contexte

1. En réponse aux orientations émises par l'Assemblée générale par le biais de l'examen triennal de la politique du système des Nations Unies en matière d'activités opérationnelles pour le développement, des travaux sont en cours au sein de l'Organisation aux fins d'améliorer son efficacité, son efficience et sa sensibilité aux priorités de développement national au niveau des pays. L'examen triennal de la politique de 2004 appelait à : a) un accroissement de la cohérence de la programmation au niveau des pays; b) la facilitation de l'accès des pays en développement aux services et aux connaissances spécialisées disponibles au sein du système des Nations Unies, compte tenu de ses avantages comparatifs et de ses domaines de compétence; c) la poursuite des progrès de la mise en œuvre du programme de simplification et d'harmonisation; et d) l'apport de financements axés sur le développement à long terme fondé sur les stratégies de développement nationales reconnaissant la relation entre la prévisibilité et la fiabilité des appuis et l'efficacité opérationnelle des Nations Unies.

2. En janvier 2007, les Nations Unies ont lancé une initiative avec les autorités de huit pays qui souhaitaient appliquer à titre pilote l'approche dite « Unis dans l'action ». Ces pays étaient l'Albanie, le Cap-Vert, le Mozambique, le Pakistan, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, l'Uruguay et le Viet Nam. Ces activités pilotes sont des processus où les pays jouent un rôle moteur et qui reconnaissent le fait que la modalité « un programme unique, un responsable unique, un cadre budgétaire unique, un bureau unique » ne sera efficace que si elle est élaborée compte tenu des spécificités nationales et en partenariat direct avec les instances gouvernementales. Elles reconnaissent par ailleurs le fait que la formule taille unique est, elle, à rejeter. Les activités pilotes reposent sur le principe de l'inclusivité afin d'assurer aux instances gouvernementales un accès à l'expérience et aux connaissances spécialisées de tous les organismes des Nations Unies pour répondre aux priorités nationales.

II. Aperçu de l'état des lieux à la fin 2007

3. Les Nations Unies tiennent à évaluer les résultats des activités pilotes de l'initiative « Unis dans l'action », pour déterminer la mesure dans laquelle celles-ci ont contribué à la prise en compte effective des priorités nationales, à accroître la cohérence et à réduire les coûts de transaction. Le Groupe des Nations Unies sur l'évaluation appuie l'élaboration d'un processus d'évaluation structuré comportant une autoévaluation en 2008 et 2009, une évaluation des résultats du processus en 2009 et 2010 et une évaluation de l'impact sur le développement en 2010 et 2011.

4. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires nationaux des pays pilotes conviennent qu'il est prématuré d'effectuer une évaluation complète des résultats de l'application du concept « Unis dans l'action », mais ils n'ignorent pas l'importance d'une analyse de l'avancement des activités pilotes pour examiner les problèmes émergents et les leçons initiales à retenir et pour émettre des recommandations sur les orientations d'avenir. En conséquence, le Vice-Secrétaire général et le Groupe des Nations Unies pour le développement ont lancé en novembre 2007, avec la participation

des autorités nationales et des équipes de pays des Nations Unies, et en coopération les comités de pilotage nationaux, un processus informel d'analyse de l'état des lieux à la fin 2007.

5. L'état des lieux avait pour objectifs : a) d'assurer une meilleure sensibilisation des États Membres et des organismes des Nations Unies aux nouveaux arrangements de programmation et de gestion envisagés dans les activités pilotes et une meilleure compréhension de ces arrangements; b) d'apporter les éléments d'un cadre et d'une situation de référence en vue des évaluations à venir; c) d'assurer la compréhension des difficultés politiques mis en évidence par les activités pilotes, d'en faciliter la résolution et d'émettre des recommandations pour l'avenir; et d) de fournir des apports sur la marche à suivre pour les Nations Unies dans les pays pilotes et dans la gestion des initiatives pilotes.

6. Les Nations Unies ont procédé à un examen de l'état des lieux à la fin 2007 selon un double processus. D'une part, conformément à la volonté d'informer les États Membres sur le déroulement initial des activités pilotes, le Vice-Secrétaire général, au nom du Secrétaire général, a demandé aux autorités gouvernementales de chaque pays où l'approche « Unis dans l'action » était mise en œuvre à titre pilote ainsi qu'elles l'avaient souhaité, d'émettre une brève déclaration sur leurs attentes et sur leurs expériences. Il a été suggéré que cette déclaration comporte les composantes suivantes :

- a) Un énoncé des attentes des autorités gouvernementales fondées sur l'exécution des activités pilotes;
- b) Des retours d'information des autorités gouvernementales sur le déroulement initial des activités pilotes et le processus suivi à ce jour, l'accent étant mis sur les efforts visant à accroître l'appropriation et l'exercice du leadership national ainsi que l'alignement de l'appui des Nations Unies sur les priorités nationales;
- c) Une évaluation préliminaire par les autorités gouvernementales du potentiel des activités pilotes pour accroître la qualité et l'efficacité de la contribution des Nations Unies aux efforts de développement nationaux;
- d) Un aperçu général des difficultés survenues dans la mise en œuvre des activités pilotes du point de vue des autorités gouvernementales;
- e) Les recommandations des autorités gouvernementales.

7. D'autre part, les équipes de pays des Nations Unies ont, en collaboration avec leurs comités de pilotage nationaux respectifs, élaboré un plan d'analyse de l'état des lieux du côté de l'Organisation, articulé en trois composantes : a) un aperçu général des événements survenus en 2007 du fait de la participation du pays à l'initiative pilote; b) une analyse du processus pilote à ce jour; et c) un examen des résultats que ce processus est susceptible d'apporter dans les domaines suivants :

- i) Leadership national et appropriation par le pays;
- ii) Aptitude du système des Nations Unies à assurer un emploi stratégique et focalisé de toutes les ressources pertinentes pour répondre aux besoins nationaux;
- iii) Qualité de l'appui programmé et mis en œuvre par les Nations Unies;

- iv) Impact sur les coûts de transaction pour les partenaires;
- v) Impact sur les frais généraux pour le système des Nations Unies.

8. Le Vice-Secrétaire général et l'Administrateur du PNUD, en tant que président du Groupe des Nations Unies pour le développement, ont reçu les résultats de l'état des lieux en décembre 2007. Ces résultats seront mis sous peu à disposition des États Membres et des entités des Nations Unies aux fins d'examen.

III. Structure du point de l'ordre du jour relatif aux retours d'information sur « Unis dans l'action »

9. La réunion conjointe des Conseils d'administration de janvier 2008 sur les retours d'information sur « Unis dans l'action » donnera aux membres des Conseils l'occasion d'examiner les retours d'information et les leçons à retenir de l'état des lieux réalisé. Des représentants des autorités nationales des pays pilotes, des représentants de certaines des équipes de pays des Nations Unies concernées et des membres du personnel de divers organismes des Nations Unies présenteront des exposés lors de la réunion conjointe. Les documents de fond seront communiqués aux États Membres avant la réunion. L'Administrateur du PNUD et la Directrice exécutive de l'UNFPA présenteront les résultats de l'état des lieux informel.

10. Le calendrier de l'examen du point 2 de l'ordre du jour sera le suivant :

Vendredi 25 janvier 2008

Présidente : Mme Thoraya Ahmed Obaid, Directrice exécutive de l'UNFPA, présentera les résultats de l'état des lieux informel.

Retours d'information des pays sur « Unis dans l'action ». Des représentants des instances gouvernementales des pays pilotes exposeront leurs attentes et leurs expériences à ce jour, ainsi qu'ils les ont communiquées au Vice-Secrétaire général, lors de la réunion conjointe.

Lundi 28 janvier 2008

Président : M. Kemal Derviş, Administrateur du PNUD

Retours d'information des équipes de pays des Nations Unies et des comités de pilotage nationaux sur « Unis dans l'action ». Des coordonnateurs résidents des Nations Unies, des représentants des équipes de pays des Nations Unies et du personnel du siège des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies débattront des expériences de l'Organisation, depuis le lancement de l'initiative pilote, et de l'application du principe des « quatre un » à l'appui des priorités nationales.